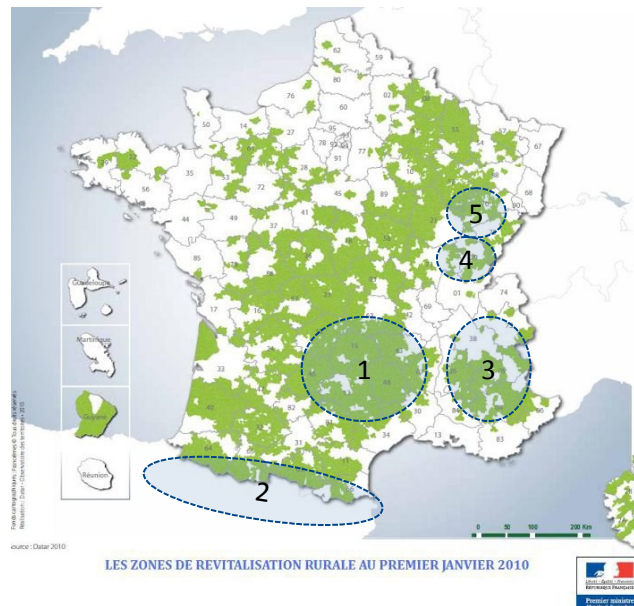


### Chapitre 3 de géographie : les espaces de faible densité et leurs atouts.

- a) Retour sur le chapitre 1 (page 273) : dans quelle partie du territoire se concentrent les territoires de faible densité en France ? **Ces territoires se situent dans le centre de la France ainsi que dans les espaces montagnards.**
- b) Pour connaître l'exacte localisation des territoires de faible densité, il faut chercher sur un internet une carte des « **communes classées en zone de revitalisation rurale** »



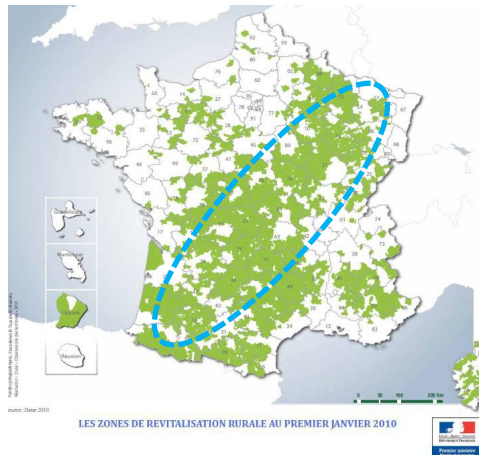
- c) Localiser (nommez) tous territoires de faible densité de montagne.

**1 Massif Central ; 2 Pyrénées ; 3 : Alpes ; 4 : Jura ; 5 : Vosges**

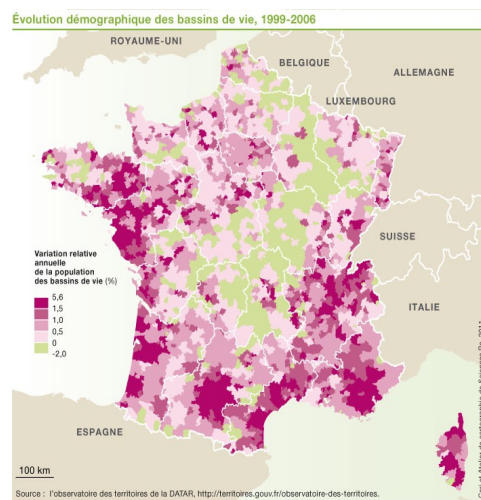
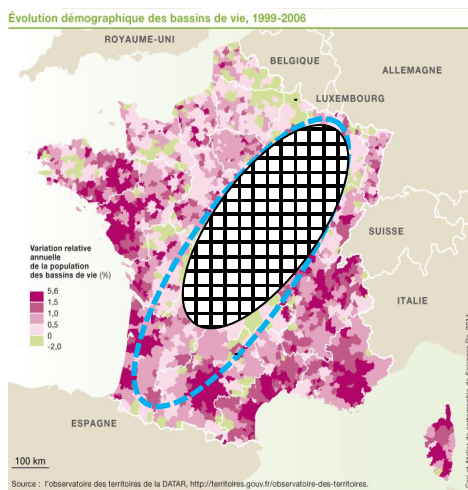
- d) Les difficultés et les défis que rencontrent les espaces de faible densité sont énumérées dans le site de [l'etudiant.fr](http://l'etudiant.fr) :

« Les espaces de faible densité sont variés. Ils correspondent aux campagnes éloignées des aires urbaines, aux massifs montagneux (zones de montagne non touristiques dans les Alpes, les Pyrénées, le Massif central, les Vosges, le Jura, les Ardennes) et enfin aux espaces éloignés des littoraux ou des frontières, notamment la diagonale traversant le territoire des Ardennes aux Pyrénées. Ils ne comptent que 6,5 % de la population française métropolitaine mais couvrent 42 % du territoire national.[...] Ces espaces se caractérisent par des contraintes naturelles, comme le relief (pente, altitude), le climat rigoureux (enneigement en hiver) ou l'enclavement (isolement d'un espace d'accès difficile).[...] Ces espaces sont fortement marqués par l'agriculture. »

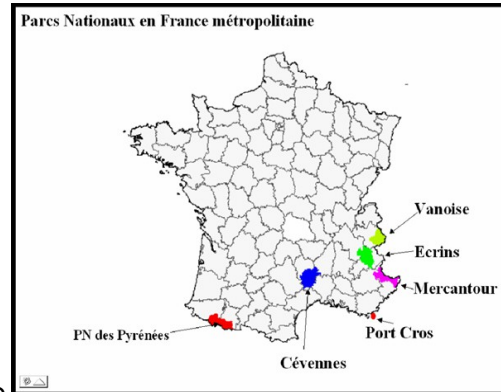
- e) Copiez-collez de nouveau ci-dessous la carte utilisée dans votre réponse à la question b) et localisez la diagonale du vide en utilisant les fonctionnalités du traitement de texte (insertion/formes).



- f) Sur la carte du site [ceriscope.sciences-po.fr](http://ceriscope.sciences-po.fr) les territoires de faible densité du **centre** et du **centre-est de la France** sont les territoires les plus fragiles car ces territoires perdent de leur population chaque année (évolution démographique négative).



g) Les parcs nationaux sont des espaces protégés qui assurent la sauvegarde de leur patrimoine naturel et culturel reconnu comme exceptionnel. Ces parcs préservent des sites naturels considérés comme riches, rares et fragiles ; ils présentent un attrait touristique et près de 7 millions de visiteurs parcourent ces parcs chaque année (randonnée, tourisme culturel). La préservation et la mise en valeur de ces espaces naturels créent des emplois : surveillance et protection de la faune et de la flore ; accueil des touristes (guides, restauration, logements...).



source : [astrosurf.com](http://astrosurf.com)

Les parcs nationaux sont majoritairement situés dans les massifs montagneux des Alpes (3), du Massif central (1) et Pyrénées (1) ; un parc national est situé dans les calanques méditerranéennes.

Il existe par ailleurs de nombreux parcs régionaux, avec de objectifs identiques mais les règles de protection de la faune et de la flore sont moins strictes.

Source : [parc-haut-languedoc.fr](http://parc-haut-languedoc.fr)

